

L'engagement

À l'issue de sa mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer à la création d'une société fraternelle et d'entraide.

POUR QUI ?

de son choix entre 16 et 25 ans

facultatif

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.

DUREE?

De 3 mois à 1 an



Elles concernent la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine ou l'environnement (service civique, sapeur pompier volontaire, réservistes, etc.).

SOYEZ les premiers à participer dès juin 2019 2 000 à 3 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 16 ans ayant achevé leur année de 3e. Résidant dans l'un des 13 départements pilotes. Morbihan Val d'Oise Haute-Saône Loire Atlantique Puy de-Dôme Vaucluse Hautes-Pyrénées Séjour de cohésion du 16 au 28 juin 2019, weekend compris, hors du département de Mission d'intérêt général dès l'été 2019 ou Inscrivez-vous au SNU! au cours de l'année scolaire 2019/2020, dans les départements de résidence pref-candidature-snu@puy-de-dome.gouv.fr



S'informer s'inscrire s'engager

Tout ce qu'il faut savoir sur le SNU













Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 1 5 à 1 6 ans. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. Dès cette année, 13 départements proposent aux jeunes qui le souhaitent de vivre cette expérience.



pour être acteur de sa citoyenneté

Phase de cohésion

brigade de 200 jeunes

dans une autre région

l'année qui suit la

classe de 3e

obligatoire •

Transmettre un socle républicain Renforcer la cohésion nationale

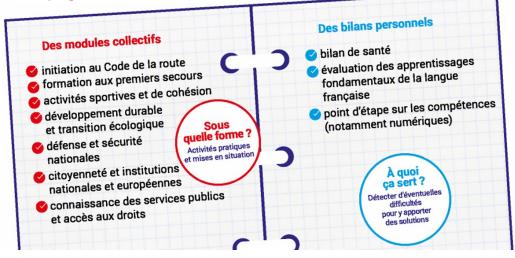
Développer une culture de l'engagement Accompagner
l'insertion
sociale et
professionnelle

3 ÉTAPES clés

La phase de cohésion

Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour lui permettre de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Au programme : des activités variées



Toutes vos questions

Tout seul?

Où je vais habiter?

Dans une maisonnée

Est-ce que les filles et les garçons sont séparés ?

Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes



Non, avec 10 personnes de ton âge, venant d'horizons différents.

Je m'habille comment ?

Nous allons te fournir une tenue que tu pourras conserver.

Je peux garder mon portable?

Il est interdit la journée pendant les activités.



Qui s'occupe des travaux courants du centre ?

Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.). Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils seront en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

À quelle heure je dois me lever?

À 6h30. La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante la Marseillaise. Extinction des feux à 22h30.

La mission d'intérêt général

2 semaines près de chez soi dans les mois qui

suivent le séjour
de cohésion
obligatoire

Dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module Découverte de l'engagement et dans le cadre de la vie quotidienne des maisonnées, au sein desquelles les jeunes peuvent élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires.



Quels domaines?

Défense et sécurité nationales, environnement et développement durable, solidarité, santé, éducation, culture, sport, développement international, formation en vue d'un engagement volontaire, etc.



Quand?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou **2 semaines** hors temps scolaire.



Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.



Et après?

La structure d'accueil remettra à l'appelé un certificat lors d'une cérémonie en préfecture.

BONUS: Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.